

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du 6 juillet 2020 à 18 h

Présents : Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, Guénolé DINON, Mélanie FANGIER, Michel GAROT, Guy IMBERT, Barbara LALAUZE, Marie LEMAIRE, Eliane TARALLO

Pouvoir : Florence BARBUT à Robert VIELFAURE

Excusée : Christelle AYMES

A été élue Secrétaire de séance : E. TARALLO

1. Délibération : Délégués CCID Commission communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal doit présenter aux services fiscaux la liste de 24 contribuables afin qu'ils en choisissent 12 pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs. Sont proposés :

M. Garot ,J. Anatole, Suppléants M. Blachère, F. Bouvet
G. Imbert, M. Fargier,. Suppléants : T. Roure, F. Leynaud
J. Mounier JL. Dompnier,. Suppléants : S. Lobet, M. Vandenberghe
A.JACQUET, M. Vellino. Suppléants : Ph. Chevalier, M. Gervois
R. Soulerin, R. Mouterde. Suppléants JM. Leynaud, E. Tarallo
F. Maurin, A. Pouzache. Suppléants : C.Ranc, R. Vaschalde

Voté à l'unanimité

2. Délibération : Autorisation remplacement agents

Les membres sont appelés à voter pour autoriser M le Maire à recruter des remplaçants en cas d'absence des agents.

Voté à l'unanimité

3. Délibération : Frais mission Paris

Les membres délibèrent pour allouer la somme forfaitaire de 500 euros de frais de mission et donnent pouvoir au Maire pour assister à l'assemblée générale du syndic des propriétaires des appartements de Paris.

Voté à l'unanimité

4. Délibération : Participations financières aux écoles

M. le Maire rappelle que la participation pour l'école privée du Sacré Cœur à Largentière n'est pas obligatoire et propose de reconduire la somme de 650 euros/ enfant allouée précédemment.

Pour l'école de Chassiers la participation aux frais de fonctionnement s'élève cette année à 866.74 euros par enfant et 891e en y ajoutant les frais de classes découvertes.

Les membres débattent du fait que la commune verse directement 50 euros aux parents qui en font la demande pour le voyage scolaire de leur enfant, et décident donc de payer la participation aux frais de fonctionnement de 866.74 euros.

Voté à l'unanimité

5. Délibération : Primes COVID

Le décret permet aux employeurs de l'Etat et des collectivités territoriales de verser une prime exceptionnelle aux personnels qui ont assuré la continuité des services publics. Le montant de cette prime est déterminé par l'employeur avec un montant maximum de 1 000 €/ agent. M.le Maire attribuera cette prime et en fixera le montant par arrêté.

Voté à l'unanimité.

6. Délibération : Groupement commandes énergie avec le SDE 07

Le SDE a mis en place un groupement d'achat d'énergie au niveau départemental et fera une étude de marché pour mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité. La commune souhaite rejoindre le groupement d'achat.

Voté à l'unanimité

Questions et communications diverses

La réunion proposée par les conseillers départementaux a été reportée à une date ultérieure (fin août ou début septembre).

Les élections sénatoriales devraient avoir lieu le 27 septembre 2020.

Les conseillers municipaux des communes établissent une liste de candidats pour devenir grands électeurs et l'élection d'un délégué et des suppléants a eu lieu lors du conseil du vendredi 10 juillet.

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 10 juillet 2020 à 11 h

Présents : Robert VIELFAURE, Jacques ANATOLE, Michel GAROT, Guy IMBERT,
Eliane TARALLO
Barbara LALAUZE représentée

A été élu secrétaire de séance : G.IMBERT

M.Robert VIELFAURE, seul candidat titulaire a été élu à l'unanimité
M.Jacques ANATOLE, G.IMBERT et M.GAROT, candidats suppléants ont été élus à l'unanimité.